

Questions orales

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je pense que les consommateurs canadiens ont déjà assumé leurs responsabilités en chassant du pouvoir les progressistes conservateurs qui se préparaient à imposer en plus de toutes les augmentations du coût du pétrole une surtaxe de 18c. qui était absolument inacceptable.

[Traduction]

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE CONSENTIR UN CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DE L'ÉNERGIE

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, l'impôt indirect de 18c. sur le gallon d'essence fait bonne figure si on le compare au traitement que le gouvernement inflige actuellement aux consommateurs.

Des voix: Bravo!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): En outre, cet impôt ne devait pas s'appliquer au mazout, ce qui m'amène à mon autre question. Plus de 6 milliards de dollars provenant des taxes sur l'énergie garnissent déjà les coffres du gouvernement fédéral, et cette somme doit se multiplier d'ici les cinq prochaines années. Le gouvernement accumule toutes ces recettes sans rien contribuer en échange. Pourquoi le ministre de la Consommation et des Corporations n'offre-t-il pas un crédit d'impôt au titre de l'énergie? Le gouvernement va-t-il enfin revenir sur sa décision et employer ce moyen pour remettre environ \$220 à chaque contribuable?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il est remarquable de voir jusqu'à quel point les députés du parti progressiste conservateur parlent des deux côtés de la bouche. Le critique progressiste conservateur du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources trouve que le gouvernement canadien ne fait pas assez pour les compagnies de pétrole et qu'en fait notre politique énergétique nuit considérablement aux grandes compagnies pétrolières. Je suis très surpris de voir qu'à l'intérieur de ce caucus il peut y avoir des opinions aussi différentes.

* * *

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT RECONSIDÉRERA SA DÉCISION AU SUJET DU PLAN D'URGENCE PROPOSÉ PAR LE QUÉBEC

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Hier, madame le Président, trois ministres fédéraux rencontraient leurs homologues à Québec au sujet d'une discussion sur un plan d'urgence visant à redresser la situation de la petite et moyenne entreprise, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'étant fait le porte-parole, je me permettrai de lui adresser ma question. Étant donné la déception—et le ministre le comprendra—des millions de Québécois à la suite de la réponse négative du gouvernement fédéral relativement à un plan d'urgence proposé par le Québec; étant donné bien sûr les efforts que le gouvernement fédéral a faits l'an passé, les programmes nouveaux qui connaîtront probablement des conséquences à moyen et long termes, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait-il, aujourd'hui, dire qu'il est disposé à reconsidérer la décision que son équipe ou son parti a prise hier en refusant de

coopérer sur le plan d'urgence proposé par le gouvernement du Québec, compte tenu de l'importance de sauver de la faillite des milliers de petites entreprises et de faire cesser l'épidémie de pertes d'emploi qui se manifeste au Québec particulièrement?

Mme le Président: A l'ordre! Je doute fort que... Je ne crois pas pouvoir autoriser le ministre à répondre à cette question-là. Un autre ministre dont c'est la responsabilité ministérielle pourrait peut-être y répondre. Mais la question adressée à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'était en tant que responsable politique d'une région et je crois que cela n'est pas admis à la Chambre.

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme): Madame le Président, je suis très heureux que l'honorable député de Joliette pose cette question à ce moment-ci parce que les rapports de presse qui nous sont parvenus à la suite de cette rencontre que nous avons eue hier à Québec avec nos homologues québécois sont loin de refléter ce qui s'est passé exactement. Nous n'avons pas refusé de collaborer avec le Québec. Dans le volet III de la demande du Québec en ce qui concerne un programme d'urgence de création d'emplois, nous avons indiqué à nos homologues québécois qu'il y avait une proposition ferme sur la table de la part de notre ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour créer dans les jours qui viennent des emplois au Québec. Alors les ministres du Québec ont préféré jouer à la politique en sortant de cette conférence-là pour dire qu'on ne voulait rien faire pour la petite entreprise québécoise, alors que nos programmes à l'heure actuelle nous permettent d'aider plus de 7,000 entreprises québécoises. Le programme qui était proposé par les ministres Biron et Landry visait à aider 1,000 entreprises québécoises dans le domaine manufacturier. Nous n'avons pas fermé la porte. Nous avons demandé à harmoniser nos programmes avec ceux du Québec pour que les entrepreneurs québécois, les hommes et les femmes d'affaires du Québec puissent utiliser nos programmes avec une plus grande célérité et également en un volume plus grand pour que l'argent du gouvernement du Canada puisse entrer encore plus avant dans l'économie québécoise.

LA CHAUSSURE—ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT PRENNE DES MESURES POUR ASSURER LA VIABILITÉ DE L'INDUSTRIE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, je pense bien que le ministre reconnaîtra qu'il a quand même rejeté la proposition du Québec, et qu'il a offert à ce dernier un programme qui est celui du gouvernement fédéral. Dans un domaine plus particulier, j'adresserai ma question au ministre d'État (Commerce international). Étant donné que le député de Saint-Hyacinthe a rendu publique, à la suite des 10 autres, une lettre condamnant de façon flagrante la politique du ministre de l'Industrie et du Commerce en ce qui a trait à l'industrie de la chaussure, et qu'il a décidé de rendre publique une lettre écrite au ministre d'État (Commerce international), le ministre pourrait-il dire s'il a reçu la lettre du député de Saint-Hyacinthe qui condamne et avec raison son homologue de l'industrie et du commerce, et est-ce que le ministre d'État (Commerce international) a l'intention, lui, de faire des recommandations auprès de son collègue le ministre de l'Industrie et